

fonds d'action économique

FAE
FICHE 3

Commerces de première nécessité en milieu rural

Informations
pour
le Maître
d'Ouvrage

Description des actions éligibles	Construction, extension, acquisition de locaux (avec ou sans réhabilitation)
Dépenses éligibles	Dépenses liées au bâtiment
Exclusions	Equipement et fonds de commerce
Bénéficiaires	Communes, EPCI (pour une commune dépourvue de commerce)
Objectifs et enjeux	Créer ou maintenir le dernier commerce de première nécessité en milieu rural
Références • nationales (textes en vigueur, liens Internet)	FISAC • Décret n° 2008-1475 du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L750-1-1 du Code du commerce • Arrêté du 30 décembre 2008 pris pour l'application de certaines dispositions de l'article L750-1-1 du Code du commerce • Circulaire du 22 juin 2009
Critères d'éligibilité Conditionnalité des aides	Activités éligibles : boulangerie, boucherie-charcuterie, épicerie, multiservices, café Projet s'inscrivant dans une démarche de développement durable et de qualité environnementale

Informations pour le Maître d'Ouvrage	Critères d'intervention Montant de l'aide	Subvention plafonnée à 25 000 € pour la durée du PADC par commerce • Communes : Taux d'intervention différencié - 20% du coût HT - 25% du coût H - 30% du coût HT (cf Annexe 3 du Règlement) • Communautés de communes : - 25% du coût HT
	Territoires visés (zonage infradépartemental, communes rurales/urbaines...)	Communes rurales (moins de 2 000 habitants)
	Constitution d'un dossier (pièces à fournir)	Dossier type + étude de marché

Informations pour la gestion en interne du dossier	Engagement et contreparties envisagés	
	Circuits de gestion	Dépôt : Direction de l'Appui aux Territoires et aux Communes Instruction administrative, technique et financière : Direction de l'Economie et de l'Emploi
	Cofinanceurs possibles	Etat (FISAC), Région, UE : dispositif 321 FEADER
	Adresses utiles	Préfecture de la Vienne 1, place Aristide Briand - 86000 POITIERS Tél. : 05 49 55 70 00 Région Poitou-Charentes 15, rue de l'Ancienne Comédie - 86000 POITIERS Tél. : 05 49 55 77 00 DIRECCTE Poitou-Charentes 47, rue de la cathédrale - 86035 POITIERS Cedex Tél. : 05 49 50 34 94 Département de la Vienne Direction de l'Economie et de l'Emploi Téléport 1 - @ 3 Avenue du Futuroscope 86360 Chasseneuil du Poitou Tél. : 05 49 49 77 00

Contact pour toute information concernant cette action :
Direction Générale Adjointe du Développement des Territoires
Direction de l'Economie et de l'Emploi : 05 49 49 77 00